Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/10/2025 - 20182 - 2011 B 02110 - 535 407 324 - ABDEL-KADER PERE & FILS

Sarl ABDEL KADER PERE ET FILS
13240 SEPTEMES LES VALLONS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	40 000		40 000	40 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 025	1 804	1 221	327	894	273.38
	Autres immobilisations corporelles	13 665	6 761	6 904	2 378	4 526	190.30
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	56 690	8 565	48 125	42 705	5 420	12.69
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 667		1 667	1 500	167	11.13
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	23 294		23 294	24 110	817-	3.39-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	767		767	786	19-	2.37-
	Total III	25 728		25 728	26 396	668-	2.53-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	82 418	8 565	73 853	69 101	4 752	6.88

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Sarl ABDEL KADER PERE ET FILS
13240 SEPTEMES LES VALLONS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	64 829	59 372	5 457	9.19
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 144	5 457	3 313-	60.72-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	68 073	65 929	2 144	3.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 087	732	355	48.48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 379		1 379	
	Dettes fiscales et sociales	3 314	2 440	874	35.82
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	5 780	3 172	2 608	82.22
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	73 853	69 101	4 752	6.88
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	5 780	3 172		

Sarl ABDEL KADER PERE ET FILS
13240 SEPTEMES LES VALLONS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	36 810		36 810	38 681	1 871-	4.84-
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	36 810		36 810	38 681	1 871-	4.84-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			36 810	38 681	1 871-	4.84-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			14 403	13 103	1 301	9.93
Variation de stock (marchandises)			167-	1 008-	841	83.43
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			17 750	16 806	945	5.62
Impôts, taxes et versements assimilés			1 314	695	618	88.88
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			829	451	378	83.81
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			130	1 024	893-	87.25-
Total des Charges d'exploitation (II)			34 260	31 070	3 189	10.26
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 550	7 611	5 060-	66.49-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 550	7 611	5 060-	66.49-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	80	517	437-	84.57-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 447	1 447-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	80	1 964	1 884-	95.94-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	80-	1 964-	1 884	95.94
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	327	190	137	72.11
Total des produits (I+III+V+VII)	36 810	38 681	1 871-	4.84-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	34 666	33 224	1 442	4.34
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 144	5 457	3 313-	60.72-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ABDEL KADER PERE ET FILS

SARL au CAPITAL de 1000 €.

Siège social : 173 AVENUE DU 8 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS

SIRET : 53540732400016

R.C.S Aix en Provence

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 30 Juin 2025

L'an Deux Mille VINGT-CINQ, et le 30 juin, à Dix Huit heures, les associés se sont réunies au siège de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Fabien ABDEL-KADER à concurrence de 49 parts en pleine propriété numérotées de 1 à 49 et la nue-propriété indivise de 51 parts numérotées de 50 à 100.
- Dominique ABDEL-KADER à concurrence de 51 parts en usufruit numérotées de 50 à 100.
- Guillaume ABDEL-KADER à concurrence de la nue-propriété indivise de 51 parts numérotées de 50 à 100.
- Mégan ABDEL-KADER à concurrence de la nue-propriété indivise de 51 parts numérotées de 50 à 100.

Total des parts présentes ou représentées : 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

Monsieur ABDEL KADER FABIEN préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

D.A. G.A M.A. F.A.

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,

- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 de la loi du 24 juillet 1966,

- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et les annexes de l'exercice écoulé,

- le texte des résolutions proposées.

Puis il rappelle que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ci-dessus énoncés ont été adressés aux associés non-gérant plus de quinze jours francs avant la date de l'assemblée et que pendant ce même délai, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article 223-19 de la loi du 24 juillet 1966,
- Révision de la rémunération du gérant,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2024, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle approuve également l'absence de dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour le dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

G.A

D.A F.A

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le RESULTAT de l'exercice clos le 31/12/2024 se montant à + 2 143.75 euros.

1. **Ce résultat sera affecté en report à nouveau**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de convention de la nature de celles visées à l'article 223-19 de la loi du 24 juillet 1966, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve le montant des rémunérations, primes, avantages en nature, pour cet exercice versé au gérant à savoir, 0 EUROS, et décide de fixer la rémunération pour l'année en cours à 8 833.20 EUROS

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

M. A

G. A

D. A

F. A